

L'écho *des* **Boucles**

JOURNAL D'INFORMATIONS DESTINÉ AUX HABITANTS DU PARC

CAP SUR 2043 !

MARQUE VALEURS PARC

DÉFI NOUNOU NATURE

DOSSIER : L'ETHNOTHÈQUE

Musée des Boucles de la Seine Normande

ÉDITO



Une fois encore, c'est un immense plaisir de vous communiquer le magazine de votre Parc naturel régional. Une année particulière s'achève, dense, intense, puisqu'elle a été marquée par le 50^e anniversaire de notre Parc, créé un 17 mai 1974 par décret du Premier ministre, sous l'impulsion d'André Bettencourt. Toute l'année, de nombreux événements ont rappelé ces 50 ans et l'importance, plus que jamais, de la présence de notre Parc à l'heure du changement climatique dont on voit chaque jour les effets dans le monde, trop souvent de manière dramatique. Ces territoires d'expérimentation et d'innovation que sont les 59 Parcs naturels régionaux de France ont un rôle majeur à jouer dans l'adaptation aux transitions.

La transition écologique, c'est d'ailleurs un des principaux axes de l'Ethnothèque, musée des Boucles de la Seine Normande. Ce musée que nous appelons communément « les collections du Parc » dispose désormais d'un projet scientifique et culturel, tourné vers ses habitants et l'avenir. C'est une nouvelle conception du musée, quasiment 100 % hors les murs et pleinement ancré dans la transition écologique. Le dossier de ce magazine est entièrement consacré à l'Ethnothèque, dont nous venons d'inaugurer officiellement les locaux réhabilités.

La transition écologique passe également par notre projet de territoire, la Charte 2028 - 2043. Le processus de révision est en route, l'année 2024 a permis notamment de définir un périmètre d'étude et d'engager la concertation avec les habitants et les partenaires, de réaliser des études préalables. Place en 2025 à l'élaboration du projet de Charte.

Enfin la transition écologique, vous la retrouverez par le biais de toutes les actions et projets détaillés dans ce magazine, qu'il s'agisse d'urbanisme, d'éducation au territoire, de biodiversité ou encore d'économie.

Je profite une nouvelle fois de ce message pour remercier les communes adhérentes du Parc qui participent à la diffusion de ce magazine auprès de leurs habitants.

Je vous souhaite, à toutes et tous, une excellente année 2025, et une bonne lecture.

Jacques Charron

Président du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande

SOMMAIRE

ACTUS EN BREF



3

PARCS NORMANDS

Les températures moyennes annuelles
MNR des Boucles de la Seine Normande
hiver 2017-2018 (MFR 83)



7

CHARTRE VOYAGE DANS LE TEMPS BOX



16

RÉVISION DE LA CHARTRE

8



FÉDÉRATION DES PARCS

ACTUS À VENIR



DOSSIER

9



18

PARC EN ACTION



23

ACTUS EN BREF

À quoi ressemblera mon village en 2050 ?

Le changement climatique impose à tous de s'adapter, de changer nos comportements et nos pratiques. Mais comment initier cette transition ? Dans le cadre du scénario Afterres 2050, le Parc a retenu en tant que commune test Maulévrier-Sainte-Gertrude, afin de réfléchir à un plan de paysage à l'échelle d'une commune. Par le biais d'ateliers avec les habitants, les agriculteurs et les élus, les réflexions ont mené sur le monde d'après que nous voulons ! Agriculture, forêt, alimentation, les réflexions ont été traduites en dessins pour en décliner une frise chronologique d'anticipation. Aujourd'hui, le travail se poursuit avec deux exploitations agricoles accompagnées dans leurs pratiques et leurs changements par des étudiants d'UniLaSalle.



40 hectares protégés durablement grâce aux ORE

En 2024, une sixième Obligation Réelle Environnementale (ORE) a été contractualisée par le Parc, la ferme fortifiée de Beaumont à Bourneville Sainte-Croix. Verger, talus plantés, mare, prairies, boisement et allée de hêtres seront ainsi protégés pendant 99 ans. Il s'agit de la première ORE signée directement au Parc, sans passer par un notaire. En effet, le président d'un Parc naturel régional, de par ses fonctions, peut authentifier un acte administratif au même titre qu'un notaire. Depuis 2019 et la mise en place de ce dispositif foncier de protection de l'environnement, environ 40 hectares sont ainsi préservés durablement sur le territoire du Parc. Et ce n'est pas fini !

Une halle en bois local, grâce aux financements Leader



Vendredi 18 octobre, avait lieu la pose du premier bois de la halle multi-activités de Le Perrey. Ce projet a été présenté au comité de programmation LEADER en juin 2021. S'en est suivi un travail de collaboration entre le Parc, la commune du Perrey et l'École nationale supérieure d'architecture de

Normandie, afin de dessiner la future halle destinée à accueillir les manifestations de plein-air du village. Cette halle est construite avec le bois de la forêt communale et avec les entreprises environnantes, les travaux étant prévus pour une durée de deux mois environ. Le montant total des travaux s'élève à 206 000 €, dont 100 000 € de subvention LEADER.

Des pratiques agricoles exemplaires



En 2025, le Parc organisera la cinquième édition locale du concours général agricole des pratiques agroécologiques « prairies et parcours », sur un territoire comprenant 16 communes sur la Rive droite de la Seine, de Norville à Yvetot en passant par Rives-en-Seine. Le prix récompensera la prairie dont les caractéristiques permettent à la fois la production d'un fourrage de qualité pour les animaux mais aussi l'expression d'une grande diversité biologique. Le gagnant sera sélectionné pour la phase nationale au Salon International de l'Agriculture 2026. En 2024, les lauréats de ce concours, Isabelle et Jean-Luc Vautier, exploitants à Heurteauville, ont reçu les honneurs du salon de Paris en se classant à la troisième place nationale ! La participation au concours donne lieu à des échanges riches, des conseils de gestion par le jury et met en lumière le rôle indispensable des éleveurs dans la qualité des paysages et des produits du terroir. Inscription auprès de Clara Disse au Parc.

Alerte à la Crassule de Helms !

La Crassule de Helms est une fine plante grasse originaire d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Amphibie et aquatique, elle forme d'importants tapis verts. Son pouvoir d'expansion par fragmentation et bouturage rend sa gestion très difficile. Classée sur la liste des espèces exotiques envahissantes, c'est une des plantes les plus préoccupantes une fois introduite en milieu naturel (vidange, d'aquarium, déplacement de matériel, bouturage, etc.). Elle comble les milieux aquatiques et concurrence les espèces animales et végétales autochtones déjà fragiles. Elle devient problématique pour les usages comme l'agriculture, la chasse, la pêche, la gestion hydraulique et pluviale, les activités nautiques... Émergente dans le nord de la France, elle est connue sur le territoire du Parc dans les boucles d'Anneville-Ambourville, du marais Vernier et à Allouville Bellefosse. Le Parc et le Conservatoire



d'espaces naturels de Normandie sont à la disposition des gestionnaires et propriétaires afin de les accompagner dès sa détection.

Énergies renouvelables : le Parc accompagne les communes

La loi APER (Accélération de la Production des Énergies Renouvelables) promulguée le 10 mars 2023 a permis aux communes de se doter d'un nouvel outil : les Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAEnR). Concrètement, cet outil permet aux communes de définir des zones sur lesquelles elles souhaitent voir se développer des projets d'énergies renouvelables. Elles peuvent également choisir le type d'énergies renouvelables qu'elles souhaitent voir s'implanter sur ces zones. Lorsque les communes sont intégrées en totalité ou partiellement dans le périmètre de classement d'un Parc naturel régional, l'identification de ces zones doit être réalisée en concertation avec le syndicat mixte gestionnaire du Parc pour ce qui concerne les zones situées en son sein. Le Parc a ainsi rédigé un avis auprès de 24 communes et a accompagné directement 13 communes dans la réalisation de leurs zones depuis fin 2023. Des échanges ont également eu lieu sur ces sujets avec les Préfectures de la Seine-Maritime et de l'Eure qui sont en charge du suivi de ces zones ainsi qu'avec six collectivités.

Mieux connaître la végétation grâce à la cartographie



Le Parc est animateur de trois sites Natura 2000. Afin d'avoir un regard précis et global, le Parc procède depuis 2023 à une cartographie des végétations. C'est une technique scientifique qui étudie les communautés végétales, leurs compositions, leurs structures et leurs relations avec l'environnement. Les données recueillies permettront d'évaluer sur le long terme la diversité et la richesse des habitats naturels, de protéger les végétations menacées et planifier l'aménagement du territoire de manière durable. Cela permettra également de surveiller les changements environnementaux et d'identifier les zones sensibles. Pour les propriétaires, ces informations seront nécessaires à l'évaluation de l'impact des projets envisagés, pour restaurer des habitats dégradés ou encore pour surveiller des espèces invasives.

Une surveillance fine de la faune piscicole



Afin de mieux connaître l'état des habitats et des populations de poissons des milieux aquatiques présents dans les réseaux hydrauliques des boucles de la Seine et de la vallée de la Risle, le Parc a réalisé cette année de nombreux inventaires. Ces pêches sont réalisées au verveux, un dispositif non mortel composé de filets adaptés aux milieux ciblés par les inventaires. Les poissons capturés sont identifiés, mesurés, pesés, et remis à l'eau. Cette méthode permet d'évaluer et de mieux comprendre les flux de poissons entre la Seine et ses annexes. Les connaissances acquises facilitent ainsi la gestion et la conservation des écosystèmes et aident à identifier les zones prioritaires pour la conservation et la restauration. Les suivis permettent également de surveiller les espèces exotiques envahissantes (Perche soleil ou le *Pseudorasbora*) et les espèces patrimoniales comme l'Anguille européenne.

Les jeunes participent à la réflexion



En 2023, le Parc a créé un Conseil des jeunes à destination des 13-17 ans. Accompagné par deux agents du Parc, le conseil composé de six jeunes filles se réunit une fois par mois à la Maison du Parc ou sur le terrain en fonction de l'ordre du jour. Leur programme est dense : visites de fermes en transition, d'entreprises innovantes, rencontres avec des acteurs de la transition écologique, participation à des inventaires avec des écologues sur le terrain, mais aussi dans le cadre du programme Leader Seine Normande, les adolescentes participent et donnent leur avis sur les projets en cours. Un regard neuf, c'est aussi comme ça qu'on œuvre vers la transition écologique !

Escapade nature entre ados



Depuis trois ans, le Parc coconstruit avec l'association Des Camps sur la Comète une colonie de vacances itinérante à vélo, sous tente, à destination des 13 - 17 ans. Cette escapade nature a eu lieu du 18 au 24 août 2024 et a accueilli 19 jeunes (quatorze jeunes habitants du Parc et cinq jeunes inscrits par le Secours populaire de Seine-Maritime). Pas toujours chanceux avec la météo, les jeunes ont malgré tout passé une excellente semaine : visites de fermes, construction de cabanes, observation de la faune et de la flore, veillées et jeux, tout en gérant leur budget et se faisant à manger eux-mêmes. Ils se sont même « invités » chez l'habitant, chez qui ils ont proposé de faire à manger ! Le bilan est très positif, l'accueil dans les communes du Parc a été très apprécié, tant par les jeunes que par les élus. Il est envisagé de renouveler cette expérience en 2025.

Un petit coin pour séveiller à la nature



Parmi ses nombreux dispositifs d'éducation au territoire, le Parc a expérimenté en 2022 à la Maison du Parc un Terrain de nature à visée éducative. Il s'agit d'un bout de prairie d'environ 1 500 m², dédié à l'accueil d'enfants pour jouer et apprendre dans la nature. Aménagé par le Parc, il est depuis utilisé par les enseignants de l'école voisine, les assistantes maternelles des Relais Petite Enfance de Rives-en-Seine et du Trait et les enfants du club nature du Tiers-Lieu de la Presqu'île de Brotonne. Les enfants y vivent des aventures lors de jeux libres ou lors d'activités encadrées. Signe de sa réussite, cette expérimentation essaime désormais sur le territoire puisque de nombreuses communes ont demandé l'appui du Parc pour aménager un terrain similaire à proximité de leur école.

Des rencontres sauvages vues par la vidéaste Aurore Chauvry

La dernière saison culturelle du Parc avait pour thème « Rencontres Sauvages ». L'objectif était d'encourager l'expérience de rencontres sensibles avec le vivant. Plusieurs *Rendez-vous du Parc* ont été proposés : découverte des plantes sauvages, exploration par les sens, bivouac, observations, etc., autant d'occasions de redécouvrir le sauvage qui nous entoure. Afin de garder une trace des événements vécus et faire la mise en récit de cette saison, la réalisatrice Aurore Chauvry a filmé ces différentes rencontres et produit le film « Rencontres Sauvages » réalisé avec les enfants de dix classes du territoire et diffusé lors de la clôture de la saison. Ce film est disponible sur le site Internet et la page YouTube du Parc, à voir et à faire voir !



À vos pelles, prêts, plantez !

C'est une des actions les plus connues sur le territoire du Parc, les commandes groupées de plants d'essences locales se poursuivent. Deux campagnes sont proposées chaque année, une à l'automne et une en hiver, les dates d'ouverture de commande et de livraison sont disponibles sur notre site Internet. Une soixantaine de variétés de plants de haies et des fruitiers d'essences locales sont proposés à un tarif compétitif et surtout, ces plants sont pour la plupart labellisés « Végétal local », une certification qui garantit la traçabilité des végétaux. Les semences sont collectées dans le milieu naturel, et n'ont subi ni sélection, ni croisement. Le label certifie ainsi la diversité génétique de l'espèce, qui favorise sa résilience, ainsi que l'adaptation des plantes aux écosystèmes locaux. Vous habitez le territoire du Parc ? N'hésitez plus et commandez !

L'auto-réhabilitation accompagnée, un partenariat gagnant gagnant



En 2023, le Parc a lancé une étude afin d'évaluer la pertinence de l'auto-réhabilitation accompagnée (ARA) sur son territoire. Il s'agit d'un mode de réalisation de travaux qui associe, en complémentarité, l'intervention d'un professionnel du bâtiment à celle d'un maître d'ouvrage particulier. Le Réno'Acc (Réseau normand de l'auto-réhabilitation accompagnée) travaille avec le Parc sur ce sujet et

proposera différentes solutions pour déployer l'ARA sur le territoire du Parc. Lauréat de l'appel à Expérimenter Coop' Réno de l'ADEME, le Parc va tester ce modèle économique et organisationnel sur deux ans, à compter de janvier 2025. L'objectif est d'entrer dans une phase d'expérimentation pour confirmer l'intérêt des habitants et des acteurs du territoire pour cette pratique. Deux chantiers participatifs tests ont déjà eu lieu en 2024, avec succès. Vous êtes résident du Parc et souhaitez être accompagné dans la réalisation de vos travaux, ou en savoir plus sur l'auto-réhabilitation accompagnée ? Manifestez-vous au Parc auprès de Stéphane Lagrève.

Du Québec à l'Estonie, la coopération passe par le Parc



Deux projets de coopération auxquels le Parc participe se sont poursuivis en 2024. En janvier tout d'abord, une délégation du Groupe d'actions local LEADER Hiiumaa, en Estonie, est venue visiter le territoire et découvrir les missions de notre Parc. L'objectif était d'identifier des pistes de coopération pour le programme Leader 2023-2027 en lien avec les similarités et les différences de nos territoires. Au printemps, une délégation du Parc s'est rendue au Québec pour découvrir les initiatives locales inspirantes en matière d'agriculture durable et de lutte contre l'insécurité alimentaire. Le Parc est un des partenaires de la coopération décentralisée France-Québec sur le développement durable des systèmes alimentaires territorialisés. En octobre, c'est une délégation Québécoise qui est venue en France.

Dans l'ancre du marais Vernier

Le marais Vernier est un des sites emblématiques du territoire du Parc, abritant une des plus importantes tourbières de France. Le marais Vernier tourbeux dit « marais ancien », constitue un socio-écosystème unique, dont les composantes actuelles résultent à la fois de l'évolution du grand estuaire de la Seine et de siècles d'aménagements et usages de cet espace. Le Parc pilote une stratégie de restauration de ce marais tourbeux, qui subit des



altérations fonctionnelles importantes, notamment le drainage, contribuant à son assèchement et sa vulnérabilité au changement climatique. En effet, l'assèchement des sols tourbeux entraîne une dégradation irréversible du sol et génère d'importantes émissions de gaz à effet de serre. La première étape du projet consiste en la réalisation d'un diagnostic fonctionnel de la tourbière, par le biais de sondages pédologiques. Ces sondages permettent d'améliorer les connaissances sur l'évolution de la tourbière, en identifiant les espèces qui constituent la tourbe, mais aussi de décrire son état et son fonctionnement.

Le patrimoine du Roumois s'affiche en ligne

Durant trois ans, un inventaire croisé des patrimoines a été mené sur dix communes du plateau du Roumois : Hauville, Routot, La Haye-de-Routot, La Haye-Aubrée, Étreville, Bourneville-Sainte-Croix, Aizier, Vieux-Port, Tocqueville et Trouville-la-Haule. Un travail de fourmi consistant en l'inventaire du patrimoine bâti, le recensement des éléments de paysage associés et la collecte de mémoire orale, a été valorisé par le biais de synthèses communales, de restitutions intermédiaires, de *Rendez-vous du Parc* ou de visites pour le grand public et les scolaires. Une exposition itinérante en plein-air, intitulée *À la recherche des halles perdues* et consacrée aux places de marché et aux filières locales, a tourné dans la plupart de ces communes et intègre le catalogue des expositions itinérantes de l'Ethnothèque. Enfin, des cartes interactives sont accessibles de manière très fine et détaillée sur notre site Internet, rubrique Musée – Ethnothèque / Connaissance des patrimoines.

Une nouvelle stratégie pour le tourisme et la route des chaumières



Afin de faire face aux enjeux de demain, liés au changement climatique et de s'adapter aux sensibilités actuelles des visiteurs, le Parc a travaillé à une nouvelle stratégie touristique pour son territoire. Cette dernière consistera en plusieurs axes, notamment le renforcement du rôle de la Maison du Parc et la création d'itinéraires emblématiques de slow tourisme. Parmi eux, la route des chaumières s'intègre dans cette stratégie globale. L'idée est de proposer un nouveau parcours, en forme de boucle réalisable à vélo en plusieurs jours, tout en valorisant le patrimoine bâti bien entendu, mais aussi les savoir-faire locaux de façon plus générale. Un nouveau parcours a été testé, la prochaine étape consiste à officialiser cet itinéraire en l'inscrivant dans les plans départementaux et mettre en place le jalonnement.

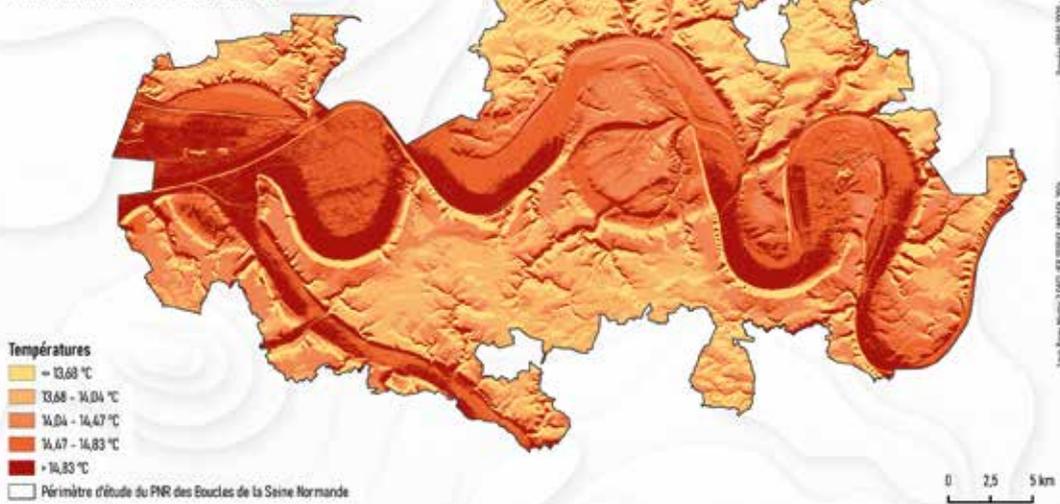
L'ACTU DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX NORMANDS

Les Parcs normands modélisent le changement climatique



Carte des températures moyennes annuelles dans le PNR des Boucles de la Seine Normandie

Horizon lointain (2071-2100) RCP 8.5



En 2022, le Parc et Géoparc Normandie Maine a initié, sur la base des données du GIEC, une modélisation à échelle fine du changement climatique sur son territoire. Ce travail a abouti à une déclinaison assez fine des perspectives climatiques à l'horizon 2100. En 2024, l'association Interparc normand a porté le stage de Louis Parey, Master 2, en partenariat avec l'Université de Caen Normandie et les trois autres Parcs naturels régionaux normands, afin de reproduire la modélisation du changement climatique sur ces territoires.

Dans le cadre de leurs chartes respectives et avec le soutien de la Région Normandie, les Parcs normands se sont engagés dans le développement de leurs stratégies d'adaptation au changement climatique : actions de sensibilisation, évaluation de l'impact sur le territoire, ses milieux, ses activités, etc. Pour ce faire, les Parcs s'appuient sur les projections des experts du GIEC et sur les déclinaisons régionales élaborées grâce aux travaux du GIEC Normand. Leurs nouvelles projections climatiques sont alarmantes et les conséquences déjà observées pourraient encore s'accroître : intensité des précipitations, sévérité des sécheresses, augmentation des phénomènes météorologiques extrêmes, montée des eaux, etc.

Ce stage a permis de visualiser les évolutions locales du changement climatique aux horizons 2070-2100. Quatre variables climatiques ont été analysées à une résolution très précise de 25 m : les températures, les précipitations, le rayonnement solaire et le bilan hydrique. Ce travail de cartographie a pour objectif de sensibiliser le public et les acteurs locaux aux problématiques liées aux changements climatiques et de fournir des outils de compréhension des phénomènes climatiques pour aider à la prise de décision. En visualisant les évolutions concrètes du changement climatique à l'échelle locale, les résultats de ce travail pourront dynamiser et faciliter la mise en place de stratégies

adaptées pour la préservation et le développement durable des territoires des Parcs.

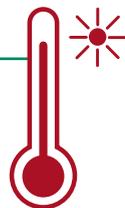
Cette expérimentation a permis d'évaluer la reproductibilité du modèle à d'autres territoires. Celle-ci ayant été un succès, le modèle pourra être partagé aux structures souhaitant modéliser le changement climatique à fine échelle sur leur territoire.

Chiffres clés

Indicateurs d'évolution du scénario RCP 8.5* à horizon 2100, par rapport à la période de référence (1976 - 2005).

- + 3,3°C de température annuelle moyenne
- + 31,4 jours d'été par an (temp. maxi sup. à 25°C)
- + 3,3 jours de fortes chaleurs par an (temp. maxi sup. à 35°C)
- + 15,9 nuits tropicales par an (temp. + 20°C)
- + 41,8 jours de vagues de chaleur par an
- 5,2 jours de pluie
- + 3,4 jours de fortes précipitations (+ 20 mm/jour)

*Scénario le plus pessimiste selon lequel il y aura un maintien de l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre au rythme actuel.



Dotation « aménités rurales », de quoi s'agit-il ?

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales est une aide financière de l'État, prévue à l'article L.2335-17 du code général des collectivités territoriales, qui vise à soutenir toutes les communes rurales dont une partie significative du



territoire comprend une aire protégée (Parc naturel régional ou Natura 2000 par exemple) ou jouxte une aire marine protégée. Pour 2024, le montant total de la dotation sur le territoire national a été fixé à 100 millions d'euros, soit 28 millions de plus par rapport à 2023.

Ces aides varient suivant les communes du territoire du Parc, de 0 à plus de 20 000 €. Il n'y a pas d'obligation concernant les modalités d'utilisation de la dotation, mais elle représente l'opportunité pour les communes d'accroître leur engagement dans la préservation et la valorisation de leur patrimoine naturel, contribuant ainsi à l'attractivité, au développement et à l'identité de leur territoire. Certaines communes ont ainsi profité de cette dotation pour planter des arbres, végétaliser une cour d'école ou aménager des espaces préservés pour la biodiversité. Les agents du Parc se tiennent à la disposition des communes pour les accompagner dans leur projet d'aménagement.

Bienvenue à la Vallée de la Rance Côte d'Émeraude

C'était à l'étude depuis de nombreuses années, c'est officiel depuis le 19 octobre 2024 avec la publication du décret portant du classement du Parc naturel régional Vallée de la Rance - Côte d'Émeraude. Il s'agit du troisième Parc de Bretagne, après Armorique et Golfe du Morbihan et le 59^e Parc naturel régional de France.



Le Congrès des Parcs sous le signe de la connaissance

La Fédération des Parcs, son réseau et ses partenaires, se sont réunis les 23, 24 et 25 octobre 2024 dans le Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée. Le Congrès des Parcs



naturels régionaux de France rassemble tous les deux ans près d'un millier de personnes, élus et techniciens issus des Parcs, représentants des institutions partenaires et de délégations étrangères. « Si nous avons choisi de placer notre congrès sous le signe de la connaissance, c'est parce qu'il y a urgence. Urgence de s'adapter à la crise climatique, urgence de répondre à la chute accélérée de la biodiversité, urgence aussi de maintenir une dynamique dans nos territoires. Or les solutions à ces défis nécessitent une connaissance fine de nos territoires, de nos écosystèmes comme de nos activités humaines. Nous devons nous interroger sur notre capacité à nous adapter, à inventer le monde de demain. Nous sommes convaincus que les Parcs naturels régionaux sont encore aujourd'hui à la bonne échelle pour mobiliser les savoirs, les approfondir mais aussi les partager. L'excellence scientifique ne s'oppose pas à l'expérience du terrain, les deux s'enrichissent mutuellement. C'est ensemble, élus, habitants, entrepreneurs, chercheurs, techniciens que nous mettrons en œuvre les solutions mises au point dans nos laboratoires d'idées. Alors apprenons ensemble, échangeons, confrontons nos complexités. Soyons à l'écoute du citoyen comme de l'expert, revisitons nos pratiques d'information et de concertation, interrogeons les nouveaux outils numériques » rappelaient Michaël Weber, président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, et Didier Codorniou, président du Parc naturel régional de la Narbonnaise en Méditerranée.

ETHNOTHÈQUE

Musée des Boucles de la Seine Normande

DOS SIER

L'Éthnothèque, musée des Boucles de la Seine Normande, conserve des objets et témoignages de la vie domestique, de l'artisanat, de l'industrie et de l'agriculture depuis la fin du XIX^e siècle jusqu'au milieu du XX^e.

Ce Musée, géré par le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, interroge les anciens modes de vie pour mieux penser la transition écologique : origine des matières, de l'énergie, techniques et savoir-faire...



L'ETHNOTHÈQUE

Musée des Boucles de la Seine Normande

un musée 100 % ! hors les murs !

Issu des collections ethnographiques du Parc, collectées depuis les années 70, l'Éthnothèque, musée des Boucles de la Seine Normande propose une nouvelle conception du musée, presque 100 % hors les murs et au plus près des habitants. Son projet scientifique et culturel validé en 2022 en fait un musée qui s'inscrit pleinement dans les défis contemporains liés à la transition écologique. Il a été inauguré officiellement le 29 novembre 2024 par Jacques Charron, président du Parc.

Pour analyser, comprendre, et anticiper l'avenir, le musée s'appuie sur trois programmes de recherche : **le passé industriel, les inventaires croisés des patrimoines et les ateliers de l'Éthnothèque**. Pour valoriser ces axes de recherche, de nombreuses actions de médiation sont mises en place : des expositions itinérantes, des stages de découverte des gestes et savoir-faire, des conférences, une salle de consultation des objets et de leur documentation, l'édition d'ouvrages et de documents, des actions auprès des scolaires et un portail en ligne.

LES TROIS AXES DE RECHERCHE DE L'ETHNOTHÈQUE

1 **Le passé industriel** est un programme qui vise à renouveler notre approche de l'histoire industrielle locale. Souvent mal connue, cette histoire particulièrement présente sur notre territoire a largement façonné nos paysages, transformé l'urbanisation de la vallée de la Seine et bousculé les vies sociales et économiques. Étudier le passé industriel permet de réexplorer cette histoire pour accompagner les évolutions et les mutations en cours sur notre territoire, par le biais d'études associant collectes de mémoire orale et recherches en archives. Une thèse est actuellement en cours, en partenariat avec l'Université de Rouen Normandie, portant sur les permanences de l'industrialisation à Pont-Audemer.

2 **Les inventaires croisés des patrimoines** sont une mission du Parc éprouvée et plébiscitée par les nombreuses communes du territoire qui en ont bénéficié. Ils ont pour objectifs de recenser, étudier, faire connaître et protéger les éléments relevant du patrimoine bâti, du paysage et de la mémoire orale, suivant des thèmes précis sur l'histoire locale. Ce programme est réalisé en partenariat avec le service Inventaire de la Région Normandie. Sur notre site Internet, vous pouvez retrouver des cartes interactives, extrêmement précises et complètes des secteurs inventoriés. Tous les documents collectés (matériels et immatériels) sont conservés et à disposition des collectivités grâce à l'Éthnothèque.

3 **Les ateliers de l'Éthnothèque** proposent de chercher, connaître, conserver et diffuser les gestes et techniques d'hier pour répondre aux besoins actuels de diminution de nos empreintes carbone.

Ces trois axes de recherche font vivre le musée et l'inscrivent dans une trajectoire temporelle passé-présent-futur pour en faire notamment un outil d'aide à la décision. En documentant très précisément l'histoire locale, ils nous aident également à améliorer la connaissance des objets du musée et à continuer ses acquisitions.

DES OBJETS BIEN CONSERVÉS



UNE SALLE DE CONSULTATION MODERNE ET FONCTIONNELLE

Une des originalités de l'Ethnothèque est de proposer une salle de consultation donnant accès aux collections (objets et collectes de mémoire) et à leur documentation. Ouverte depuis le 29 novembre 2024, elle permet de se renseigner, étudier, photographier, reproduire un objet. La salle de consultation de l'Ethnothèque offre une rencontre privilégiée avec les objets du musée et s'adresse à tous. Que vous soyez chercheur, étudiant, artisan, ou simplement curieux, ici c'est vous qui choisissez les objets que vous souhaitez admirer ! L'équipe de l'Ethnothèque accueillera les rendez-vous et assurera la manipulation et le renseignement des objets.

- ➔ *Pour prendre rendez-vous et consulter un objet : Marie Vérove, chargée des collections. Rendez-vous par téléphone au 02 35 37 23 16 ou par mail : marie.verove@pnr-seine-normande.com Pour préparer votre rendez-vous, vous pouvez accéder aux collections en ligne sur le site internet du Parc, rubrique Ethnothèque.*

DES RÉSERVES AMÉLIORÉES

Le musée dispose désormais de réserves totalement rinnovées. L'espace des réserves du musée a bénéficié des travaux de rénovation énergétique de la Maison du Parc, qui ont permis d'améliorer à la fois les conditions de travail des agents et de conservation des collections. Une isolation performante et biosourcée a été installée offrant un meilleur contrôle du climat et limitant les écarts de températures et d'hygrométrie, qui peuvent entraîner de fortes dégradations des objets des collections. Plusieurs pièces permettent de séparer les objets en fonction de leur matériau et donc d'adapter les conditions de conservation. En effet, certaines collections comme les textiles ou les documents graphiques requièrent des températures ou des taux d'humidité relativement spécifiques.

Les nouvelles réserves possèdent également une pièce de quarantaine, permettant une mise en observation des objets afin d'éviter toute infestation



MUSÉE DE FRANCE

L'Ethnothèque bénéficie de l'appellation Musée de France. Accordée à « toute collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public », cette appellation reconnaît ainsi la qualité et l'importance des collections de l'Ethnothèque. Elle engage le musée dans ses missions :

- conservation, restauration, étude et enrichissement des collections ;
- accessibilité au public et mise en œuvre d'actions de médiation et diffusion ;
- contribution aux progrès et à la diffusion de la recherche.

Parmi les obligations des Musées de France, le Parc se doit pour son Ethnothèque de tenir à jour un inventaire de ses collections et de rédiger un projet scientifique et culturel qui fixe ses grandes orientations. L'appellation Musée de France entraîne l'inaliénabilité (les objets ne peuvent être cédés ou vendus), l'imprescriptibilité et l'insaisissabilité des collections.



des réserves. Les objets composés de matériaux organiques peuvent être infectés ou infestés par des organismes vivants. Certains papiers ou bois, par exemple, attirent des insectes qui s'en nourrissent. Des étagères dédiées aux réserves muséales ont aussi été installées. Ce nouvel espace de travail dispose désormais d'un protocole de sécurité en limitant l'accès aux seules équipes du musée, assurant ainsi les meilleures conditions de conservations pour les collections.

L'ANOXIE, UN PROCÉDÉ SCIENTIFIQUE

Avant leur retour dans les nouvelles réserves de l'Ethnothèque, les collections textiles ont subi un traitement par anoxie. Il s'agit d'un procédé de désinsectisation par privation d'oxygène.

Pour cela, notre chargée des collections réalise des poches étanches fermées au moyen d'une pince thermo-soudante dans laquelle elle glisse des absorbeurs d'oxygène (un savant calcul lui permet de connaître le nombre d'absorbants nécessaires en fonction du volume de la poche). Le traitement dure ensuite environ trois semaines, à une température supérieure à 21 degrés pour s'assurer que les insectes ne soient pas en dormance. Les parasites, ainsi privés d'oxygène, sont éliminés sans aucun produit toxique et sans aucune conséquence sur les collections. Ce traitement a pu être réalisé avec le soutien du Fonds Régional d'Aide à la Restauration de la DRAC Normandie.



HISTOIRE D'OBJET, LE PATCHWORK



L'Ethnothèque conserve parmi ses collections des objets très variés. On y trouve aussi bien des outils agricoles, des objets liés à l'artisanat ou l'industrie du territoire que des objets de la vie quotidienne ou des croyances populaires. Plus surprenant, l'Ethnothèque possède un fonds de patchworks

provenant d'Angleterre et des États-Unis. Ce fonds réunit une vingtaine de pièces, rares en France, dont certaines sont de création amish.

Art de la récupération par excellence, le patchwork est une technique de couture qui consiste à assembler plusieurs morceaux d'étoffes de tailles et couleurs différentes pour réaliser divers types d'ouvrages. Il est particulièrement utilisé dans la confection d'éléments de literie. Développé en Grande-Bretagne au cours du XVIII^e siècle, le patchwork est à l'origine employé par la haute société dans un but purement esthétique, avec des étoffes coûteuses. La révolution industrielle

rend ensuite le coton accessible à tous. Rapidement, le patchwork devient alors un art populaire de la récupération, rassemblant des chutes de tissus issus d'autres travaux pour composer des motifs originaux et complexes.

LE PATCHWORK DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Avec la grande immigration britannique du début du XIX^e siècle, ces motifs traditionnels se développent en Amérique du Nord, notamment auprès des communautés Amish et Quakers qui s'approprient aussitôt cette technique de couture correspondant à leurs principes de vie. Rapidement, les courtepoinces en patchwork deviennent un indispensable des foyers de Nouvelle-Angleterre et sont un apport obligatoire de la dot des jeunes filles, montrant leur habileté aux travaux d'aiguilles. À l'heure de la transition écologique, l'art du patchwork, basé sur le recyclage et la réutilisation de linge, revient dans l'air du temps comme une alternative résiliente à l'industrie de la mode. Cette courtepoince est composée de milliers de petites pièces de tissus de couleurs et matériaux différents (coton, soie, velours) formant trois registres de motifs, dont le très apprécié motif du « jardin de grand-mère », composé d'une mosaïque d'hexagones formant des fleurs sur la bordure extérieure. Le caractère aléatoire des couleurs et tissus employés confère à l'ensemble une harmonie subtile et délicate.

➔ Le Parc souhaite organiser un **Atelier de l'Ethnothèque** sur le patchwork. Si vous avez des connaissances en la matière et que vous souhaitez les partager, contactez Emmanuelle Cressent : emmanuelle.cressent@pnr-seine-normande.com



Exposition itinérante « À la recherche des halles perdues »

UN MUSÉE QUI SORT DE SA RÉSERVE

LES ATELIERS DE L'ETHNOTHÈQUE DÉCARBONENT LE QUOTIDIEN

Les ateliers de l'Ethnothèque proposent de chercher, connaître et conserver les gestes et techniques d'hier pour répondre aux besoins actuels de diminution de nos empreintes carbone, en réactivant des savoir-faire directement utilisables dans notre vie quotidienne et en les adaptant à nos besoins d'aujourd'hui. Couvrir son abri de jardin en bardeaux à partir de bois local, fabriquer des briques en terre crue à partir d'argile locale, couper les herbes de son jardin à la faux, fabriquer un panier en vannerie sauvage, fabriquer une couverture en chutes de tissus, autant d'exemples de savoir-faire low-tech qui peuvent nous permettre de décarboner des actions quotidiennes. Ces ateliers sont proposés en collaboration avec des acteurs et artisans du territoire, ils permettent de remettre en perspective les objets conservés au musée avec leurs équivalents d'aujourd'hui.

Les ateliers de l'Ethnothèque contribuent aussi à la documentation de la collection, car ils sont l'occasion de collectes de mémoire autour des savoir-faire. Ils permettent de confronter les pratiques et de recueillir des témoignages pour garder la mémoire des gestes anciens et actuels. Des chercheurs sont associés à ces ateliers pour présenter l'actualité de la recherche dans ce domaine. Les ateliers de l'Ethnothèque sont l'expression d'un patrimoine vivant en constante évolution, mettant en résonance les objets d'autrefois avec les pratiques actuelles et permettant aussi de collecter la mémoire du présent.

Plusieurs ateliers de l'Ethnothèque seront à retrouver dans la programmation 2024-2025.

LES EXPOSITIONS ITINÉRANTES

Les expositions itinérantes sont une des actions phares de médiation du musée. Une dizaine d'expositions sont disponibles au catalogue et peuvent être empruntées pour être installées sur tout le territoire du Parc et au-delà, permettant aux objets des collections d'aller au plus près des habitants.

Leur scénographie modulable permet de les installer facilement dans tous types de lieux : salle des fêtes, école, médiathèque... et même en extérieur pour l'une

Ateliers de l'Ethnothèque : pratique de la faux





Le Maguy, hors-bord des années 20, exposé à MuséoSeine

d'entre elles. À travers différents thèmes, elles illustrent l'histoire du territoire : la vie dans les boucles de la Seine, l'histoire des filières agricoles, les passages d'eau, les métiers anciens, l'histoire de la pomme, le jardinage au naturel, etc. En 2024, neuf expositions itinérantes ont été installées dans huit communes du Parc.

➔ *Chaque année un calendrier de prêt est établi, les réservations sont à faire jusqu'en novembre de l'année précédente, contact : laurent.muller@pnr-seine-normande.com*

LES COLLECTIONS SUR LE TERRITOIRE DU PARC

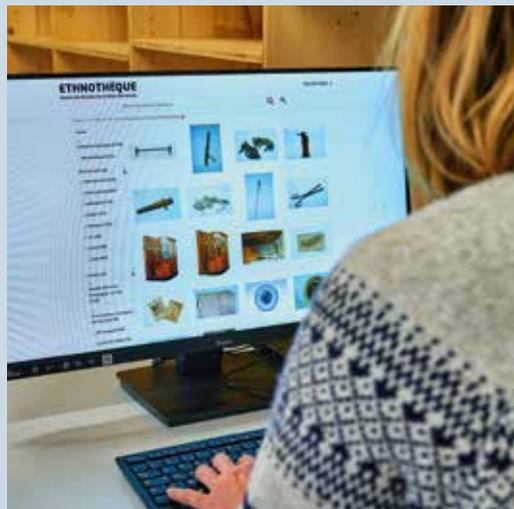
Certains objets de l'Ethnothèque sont présentés parmi les collections permanentes de musées du territoire. Ainsi, vous retrouverez ces objets à MuséoSeine à Rives-en-Seine, mais aussi sur les sites animés par Roumois Terres Vivantes en Normandie : la Maison du lin à Routot, la Chaumière aux orties et le Musée du sabot de la Haye-de-Routot ou encore le Moulin de pierre de Hauville. Au total, 675 objets sont déposés dans les musées du territoire.

LE PORTAIL DES COLLECTIONS

Pour accompagner son ouverture, le musée s'est doté d'un tout nouveau site Internet au design sobre. Vous y retrouverez toutes les actualités du musée, des articles concernant les différents axes de recherche, la programmation en cours. C'est aussi à partir du site Internet de l'Ethnothèque que vous pouvez accéder aux collections en ligne. Une simple recherche à partir d'un mot clé permet d'accéder aux photographies des objets et notices correspondantes. Un travail d'indexation est actuellement en cours pour pouvoir consulter également les notices des enregistrements sonores et de toute la documentation du Musée. Les objets, enregistrements sonores et la documentation sont consultables en présentiel sur rendez-vous en salle de consultation de l'Ethnothèque.



Une partie des collections est également consultable sur la base de données régionale du Réseau des Musées de Normandie ainsi que sur le portail national des musées, Joconde et via le réseau des microfolies.





AU PROGRAMME EN 2024-2025

Pour ce premier programme de l'Ethnothèque 2024-2025, l'accent est mis sur la thématique « Prairies Fleuries ». En plus d'une mini-exposition dans les vitrines de l'accueil de la Maison du Parc, vous pourrez assister à diverses animations en lien avec ce thème.

Trois conférences seront organisées à la Maison du Parc :

- **les outils manuels agricoles** en février, en partenariat avec Simon Bridonneau, du Moulin de Paon,
- **l'histoire des prairies normandes** en mars avec Sylvain Diquelou, enseignant chercheur à l'Université de Caen Normandie,
- **l'histoire archéologique de notre territoire** en juin avec Célia Dasset, Léa Méraville et Thierry Lepert, du Groupe archéologique du val de Seine.

En avril, un *Rendez-Vous du Parc* vous proposera d'aller à la rencontre d'un agriculteur du marais Vernier pour une balade à la découverte de l'évolution des pratiques agricoles.

En février, vous pourrez vous initier à la fabrication de bardeaux, en mai à la pratique de la faux et en juin à la fabrication de briques de terre au cours d'ateliers de l'Ethnothèque.

Bien d'autres rendez-vous sont à retrouver tout au long de l'année dans le programme de l'Ethnothèque, consultable sur notre site internet ou à demander en version papier à l'accueil de la Maison du Parc.

L'ÉQUIPE DE L'ETHNOTHÈQUE



Marine VANOT
Responsable
du pôle
Éducation et
Culture



Emmanuelle CRESSENT
Responsable
projet Ethnothèque
Chargée de mission
Politique culturelle



Marie VEROVE
Chargée
des collections



Laurent MULLER
Régisseur
des collections



Gaëlle POTTIER
Chargée
de mission
Inventaires
croisés du
patrimoine



Thomas PERNOT
Chargé de projet
Patrimoine
industriel
(doctorant)

RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC



CAP SUR 2043 !

De quoi parle-t-on ?

Les orientations stratégiques d'un Parc naturel régional sont fixées en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux à travers une Charte d'une validité de 15 ans. Cette feuille de route définit les actions à mettre en œuvre en matière de paysage, d'environnement, d'aménagement, d'économie locale, de lutte contre le réchauffement climatique...

Arrivant à échéance en 2028, la Charte du Parc est actuellement en procédure dite de révision, afin de définir un nouveau projet de territoire et renouveler sa labellisation sur la période 2028-2043.



Une nouvelle Charte ? Sur la base de quelles études ?



En 2024, le Parc est entré dans une phase d'ingénierie visant à réaliser deux études réglementaires : l'évaluation de la Charte 2013-2028 et le diagnostic de territoire.

À travers ces études, il s'agit d'établir un bilan des actions menées sur le territoire, de dresser un état des lieux, de comprendre les dynamiques d'évolution du territoire et de se réapproprié, collectivement, les enjeux du Parc en matière sociale, économique, environnementale et culturelle. De nombreux acteurs et partenaires ont été associés à ces réflexions via des groupes de travail thématiques. Ces études sont actuellement en cours de finalisation et permettront de définir les enjeux stratégiques du projet de Charte 2028-2043.

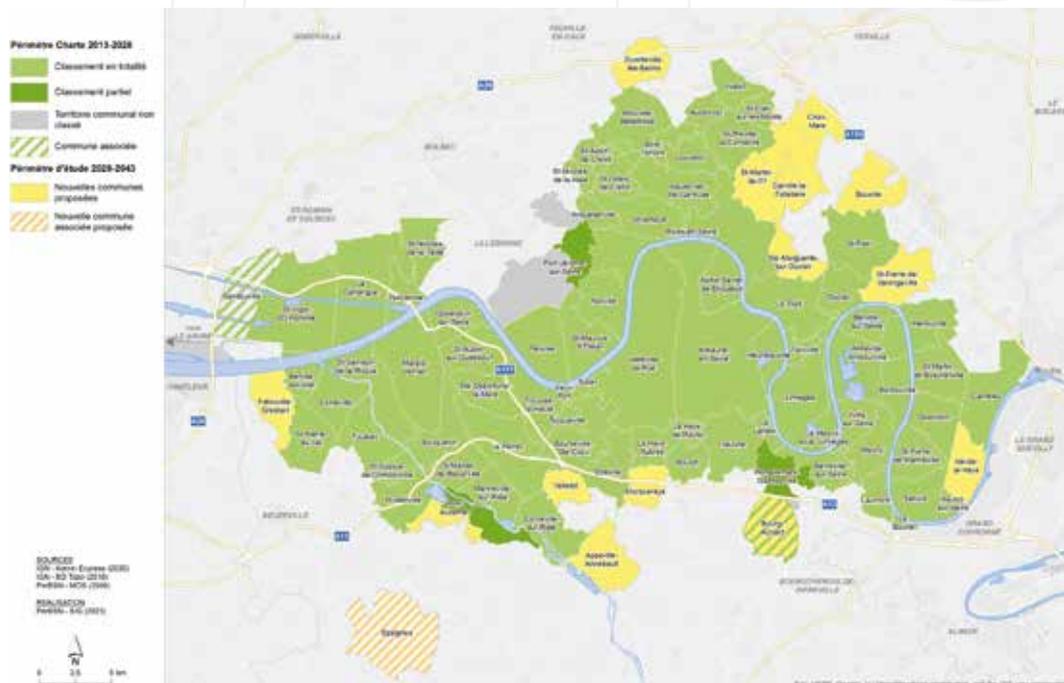
quel périmètre d'étude ?

Cette procédure de révision est l'occasion de faire évoluer le périmètre géographique du Parc.

Ainsi, ce périmètre d'étude comprend l'ensemble des 76 communes actuellement adhérentes au Parc, ainsi que 13 nouvelles.

Cet élargissement mesuré et cohérent a été validé par le Conseil Régional de Normandie en décembre 2023.

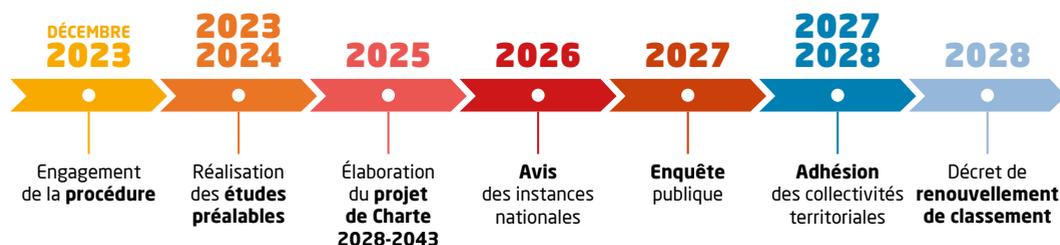
En fin de procédure en 2028, ces 89 communes auront donc à délibérer en Conseil municipal afin d'adhérer ou non au périmètre de classement du Parc.



Quelles étapes ? quel calendrier ?

Une procédure de révision est une démarche réglementaire qui s'inscrit sur une période de 4 à 5 ans et qui implique différentes étapes d'expertise

technique, de concertation et de validation politique. En termes de calendrier, cela se traduit par 7 étapes principales :



Et la concertation dans tout ça ?

Notre révision de Charte est menée dans le cadre d'une démarche de travail coconstruite et participative reposant non seulement sur l'expertise technique mais également sur la participation des différents acteurs du territoire (élus, partenaires institutionnels, acteurs économiques et associatifs, habitants...). Cet exercice de large concertation doit permettre de prendre en compte la nature des attentes de chacun, de confronter les points de vue et de créer les conditions d'un consensus propice à la préservation et au développement durable du territoire.

Ainsi, le Parc a engagé en 2024 une grande enquête auprès des habitants, afin de mieux connaître

leurs perceptions du Parc, du territoire, leurs attentes et besoins. Cette dernière a permis de recueillir 439 contributions. Le Parc a participé à de nombreux marchés et proposé aux habitants de se projeter dans le futur, via une « Charte Box ».

Enfin, à partir du printemps 2025, le Parc animera des ateliers auprès d'un panel d'habitants afin qu'ils imaginent le Parc de 2043 et fassent émerger des propositions d'actions innovantes et originales.





Défi Nounou Nature

Les tout-petits s'éveillent et s'émerveillent naturellement

En 2019, le Parc a engagé une nouvelle action d'éducation au territoire en ciblant une tranche d'âge inhabituelle, les 0-3 ans. Intitulé « Défi Nounou Nature », l'objectif est d'accompagner les professionnels de la petite enfance pour développer les pratiques d'éveil à la nature. C'est un enjeu de santé publique auquel correspondent bien les actions d'éducation à la nature menées par le service éducation au territoire du Parc. Cinq ans après, cette expérimentation est devenue une action innovante, qui se déploie sur le territoire du Parc et fait même des émules en dehors.

Le cadre national d'accueil du jeune enfant stipule bien que le contact avec la nature est essentiel au bon développement du tout-petit. Or, les tendances sociétales actuelles montrent une augmentation constante et inquiétante des temps sédentaires et d'exposition aux écrans dans cette tranche d'âge. Face à cela, une première expérience a été menée depuis cinq ans avec les quatre Relais petite enfance (RPE) de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle. Cette action a concerné 21 communes (dont 5 sur le territoire du Parc) et une cinquantaine d'assistantes maternelles. Avec le recul, le bilan fait état aujourd'hui de nets changements de pratiques grâce à l'accompagnement du Parc. Quasi inexistantes auparavant, les sorties nature se sont développées. Des séances de jeux libres dans la nature sont apparues dans la programmation des RPE. Chez les assistantes maternelles, le changement est flagrant également avec moins de poussette, davantage de laisser-faire pour développer l'autonomie des jeunes enfants et moins d'empêchements liés aux risques de tomber ou de salir les vêtements. C'est chez l'enfant que les évolutions sont les plus concrètes et réjouissantes. Les tout-petits adoptent rapidement des attitudes d'exploration, de jeux spontanés avec les éléments naturels. Ces comportements permettent d'accroître leur curiosité, de développer leur sens de

l'observation et du défi. Enfin, l'éveil à la nature apaise et permet à l'enfant de contrôler ses émotions. Soit exactement l'inverse que ce que provoque une exposition prolongée aux écrans.

Déployer le concept et transmettre

L'expérience autour du secteur de Pont-Audemer étant très concluante, le Parc a déployé l'action avec le Relais petite enfance de Rives-en-Seine, où onze assistantes maternelles sont engagées. En parallèle, le Parc a continué de suivre l'évolution et d'accompagner le projet sur le premier secteur : création de terrains de nature à visée éducative dans les communes, conception d'un spectacle vivant dans la nature pour les tout-petits et leurs assistantes maternelles, organisation de *Rendez-vous du Parc* pour les familles. Le Parc illustre ainsi parfaitement son rôle de pionnier. À la rentrée 2024-2025, cinq RPE sont engagés et un nouvel entrant (RPE du Trait) est en cours. En dehors du territoire du Parc, d'autres structures entendent parler du projet et réfléchissent sérieusement à le mettre en place. C'est le cas des secteurs de la pointe de Caux, de Petit-Quevilly ou de Bernay. « Une autre vie s'invente ici », le slogan des Parcs naturels régionaux, ça commence dès le plus jeune âge !

Atlas de la biodiversité communale

Une démarche de **proximité**

Cette année a vu le lancement d'un nouvel Atlas de la biodiversité communale (ABC). Intitulé Seine et Pays de Caux, il comprend 16 communes situées à la fois sur le territoire du Parc et sur ceux de Caux Seine agglo et de la Communauté de communes Yvetot Normandie. La démarche a pour but d'impliquer un maximum d'acteurs du territoire : élus, agriculteurs, habitants, écoles, associations, entreprises etc., afin de partager les connaissances déjà disponibles sur la biodiversité de la commune, de les sensibiliser à la biodiversité et de permettre à chacun de se mobiliser. Bref, chacun peut y participer !

Un ABC est une démarche scientifique, citoyenne et éducative dont les objectifs sont de mieux connaître la faune et la flore d'un territoire et de mobiliser la population et tous les acteurs de ce territoire pour œuvrer à le préserver.

A comme Agir...

Pour agir, il faut connaître la diversité de plantes et d'animaux qui vivent sur le territoire et leur répartition. C'est pourquoi il est prévu de mener des inventaires pour rechercher des oiseaux, des plantes et des insectes (papillons, libellules - demoiselles et scarabées) et de vous faire porter un autre regard sur les espèces animales et végétales vivant près de chez vous par le biais d'animations (*Rendez-vous du Parc* par exemple).

B comme Biodiversité...

Des chevreuils aux mouches, des hêtres aux roseaux, la biodiversité regroupe l'ensemble des êtres vivants (nous compris) et les interactions qu'ils peuvent avoir entre eux et avec leur milieu de vie. Nous dépendons tous les uns des autres pour nous nourrir, pour permettre la fertilité des sols.

C comme Commun...

Ce bien commun qu'est la biodiversité n'est pas en grande forme, changement climatique, activités

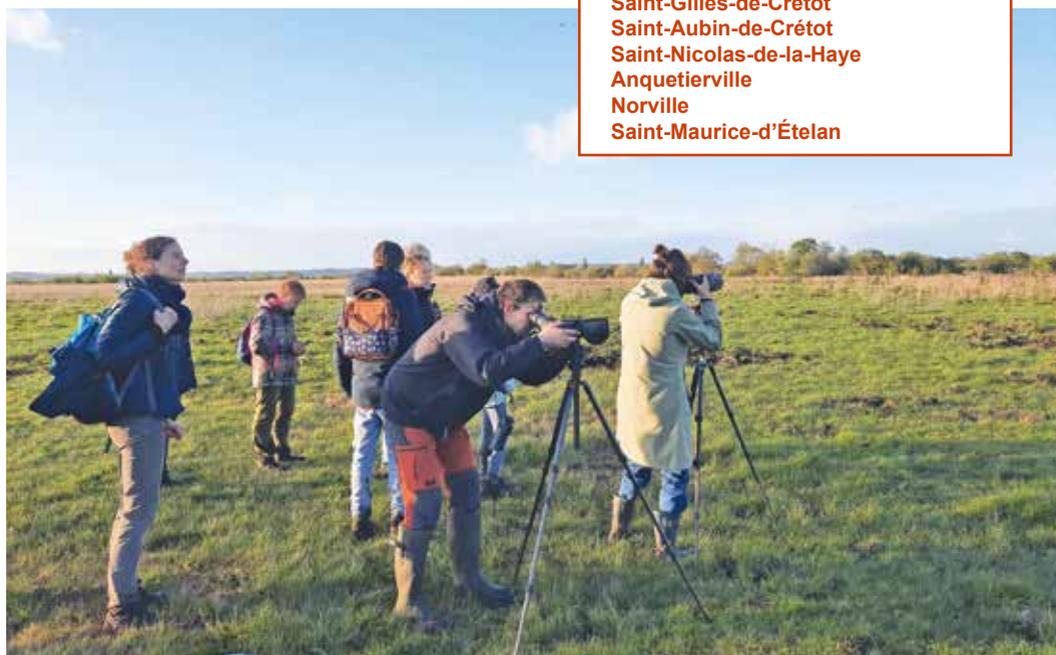
humaines provoquant pollutions et nuisances dégradent les milieux de vie de nombreuses espèces (mares, prairies) quand ils ne les détruisent pas. Mais tout n'est pas perdu, préserver la biodiversité, c'est l'affaire de tous ! L'ABC pourra vous apporter des clés pour vous mobiliser, chacun à votre niveau.

Des actions concrètes

Les données acquises lors des inventaires, qu'ils soient participatifs ou réalisés par des spécialistes, permettront de construire avec les communes, les intercommunalités et des organismes de l'État, des programmes pour restaurer et préserver les milieux naturels (mares, haies, prairies). Ces données seront inscrites dans les documents d'urbanisme et permettront d'accompagner les communes, les particuliers et les entreprises dans l'amélioration de la gestion de leurs espaces.

16 communes concernées

Yvetot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Auzebosc
 Touffreville-la-Corbeline
 Bois-Himont
 Allouville-Bellefosse
 Louvetot
 Maulévrier-Sainte-Geترude
 Rives-en-Seine
 Saint-Arnoult
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Nicolas-de-la-Haye
 Anquetierville
 Norville
 Saint-Maurice-d'Ételan





Aménagement du territoire

Les étudiants imaginent l'avenir de nos villages

L'atelier hors-les-murs est un outil développé par la fédération des Parcs naturels régionaux de France. Il permet d'entretenir un lien avec l'Université et la recherche, de mettre en avant les caractéristiques du territoire via un regard extérieur et pluridisciplinaire, de mettre en place des actions innovantes au contact des acteurs du territoire. Après avoir organisé des ateliers dans les communes de Rives-en-Seine et de Duclair en 2022 et 2023, le Parc a proposé un nouvel atelier hors-les-murs, cette fois-ci dans six villages du pays de Caux et en ajoutant un volet biodiversité.

 Durant un atelier hors-les-murs, des équipes d'étudiants de disciplines différentes séjournent en immersion dans un territoire. L'objectif est de développer des orientations en liant aménagement du territoire et biodiversité.

Six communes du pays de Caux ont été retenues pour l'édition 2024 : Allouville-Bellefosse, Auzebosc, Bois-Himont, Saint-Aubin-de-Crétot, Saint-Gilles-de-Crétot et Saint-Nicolas-de-la-Haye. Il s'agit de communes de taille et de morphologie diverses, soumises aux mêmes enjeux. L'intérêt de les associer est d'offrir aux étudiants un vaste terrain de jeu pour faire émerger des propositions qui pourront être répliquables dans les communes voisines. Un partenariat a été développé avec l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSAN) et l'École nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires (ENSAIA) et des acteurs territoriaux normands (Direction départementale des territoires et de la mer de Seine-Maritime, Secrétariat général des affaires régionales, Caux Seine agglo et Yvetot Normandie).

Une approche croisée entre architecture et ingénierie environnementale

À deux périodes différentes, 10 étudiants de l'ENSAN et 18 étudiants de l'ENSAIA se sont

immergés dans ces villages, durant cinq jours à chaque fois.

Ils ont réfléchi à des stratégies de revitalisation élaborées pour ces territoires ruraux, qui s'appuient sur les ressources locales, paysagères et de biodiversité, pour construire une nouvelle trajectoire du développement en termes de résilience face aux menaces du changement climatique.

Au cours de ces temps d'immersion, ils ont découvert les enjeux de ces communes du pays de Caux : le ruissellement, les patrimoines naturel et culturel intimement liés au sein des clos-masures, les espaces à urbaniser qui se réduisent, etc.

Leurs propositions pour le territoire de demain portent sur le développement d'un bâti plus accueillant pour la biodiversité et adapté au changement climatique, sur la rénovation d'anciens bâtiments agricoles pour donner une nouvelle vie à ce patrimoine et l'adapter à nos nouvelles façons de vivre.

Ils ont également travaillé sur la façon de développer des lieux de rencontre végétalisés au sein des centres-bourgs et sur le développement des mobilités douces, pour se déplacer en sécurité.

Enfin, ils préconisent le renforcement des continuités écologiques, c'est-à-dire les espaces dévolus au déplacement des animaux.

Marque Valeurs Parc

Les artisans d'art rejoignent le réseau Valeurs Parc

La marque Valeurs Parc naturel régional met en avant des produits et services obéissant à des critères spécifiques et s'articulant autour de trois valeurs : le lien au territoire, la dimension humaine, et la préservation et la valorisation de l'environnement. Depuis 2018, le Parc attribue la marque Valeurs Parc naturel régional à des prestataires touristiques engagés dans le développement durable de leur activité. Cette année, quatre artisans d'art rejoignent un réseau déjà composé de seize hébergeurs et de quatre restaurants.

50 Parcs naturels régionaux sont engagés dans la marque Valeurs Parc naturel régional, soit près de 2 400 bénéficiaires. Notre Parc en compte désormais 24, et cet élargissement va permettre aux bénéficiaires de tisser des liens entre eux, avec des secteurs d'activités complémentaires pour proposer à plus long terme une offre complète de séjour touristique « marque valeurs Parc », qui comprendrait l'hébergement, la restauration, et la rencontre avec des artisans d'art. Être intéressé par un partenariat avec le Parc ne suffit pas pour l'obtention de la marque Valeurs Parc. Cette qualification répond à des référentiels nationaux définis par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France pour les différents secteurs d'activité : produits agricoles, prestations touristiques, artisanat, etc. Les critères portent sur la valorisation des patrimoines naturels et culturels, la mise en place d'actions visant à limiter l'impact de l'activité sur l'environnement, la promotion d'un tourisme durable, l'accueil de tous les publics, le bien-être des salariés, la valorisation de l'économie de proximité... Pour l'artisanat d'art, une attention est portée sur le choix et la provenance des matières premières et l'ancrage territorial.

Une reconnaissance et un partage de valeurs

Pour les bénéficiaires, la marque représente davantage une reconnaissance et une valorisation pour les actions menées dans leur activité, qu'une plus-value économique. L'appartenance à un réseau territorial

et le partage de valeurs communes constituent la principale source d'intérêt des entreprises. Bien souvent, il s'agit de valoriser ce que font déjà les prestataires, mais les conseils techniques du Parc permettent d'aller plus loin dans la démarche engagée avec un plan d'actions établi en accord avec le prestataire pour les 5 ans de la convention. Les quatre artisans d'art à bénéficier de cette labellisation sont : Claire-Marie Fournier, céramiste à Saint-Clair-sur-les-Monts ; Claire Coffinet, chapelière à Rives-en-Seine ; Lucile Fourtière, vannière à Marais-Vernier ; Christèle Cadoret, céramiste à Saint-Martin-de-Boscherville.

- Retrouvez l'ensemble des bénéficiaires de la marque sur notre site Internet, rubrique Agir / Filières locales.

L'avis de Lucile

« Installée depuis 12 ans au Marais-Vernier, je transmets ma passion pour les plantes et la vannerie sauvage autour de nombreux stages et de balades commentées. L'ouverture prochaine d'une boutique dans mon atelier permettra d'accueillir les visiteurs souhaitant acheter un souvenir écoresponsable de leur séjour, voire de réaliser un atelier d'initiation à la vannerie sauvage ».

Lucile Fourtier, vannière





Agriculture

Un accompagnement à la carte pour les agriculteurs

Près de 50 % de la surface du territoire du Parc est agricole, soit plus de 46 000 hectares. Le Parc accompagne les agriculteurs par le biais d'interventions techniques et gratuites, afin de mettre en œuvre des pratiques compatibles avec les enjeux écologiques des milieux humides. De plus, il déploie un outil financier de l'Europe visant à favoriser les pratiques vertueuses : les mesures agro-environnementales et climatiques. Celles-ci consistent à la mise en œuvre d'un cahier des charges visant une meilleure préservation de la biodiversité. 120 agriculteurs, couvrant une superficie de 4 600 hectares, ont contractualisé pour la période 2023 - 2028.

L'objectif de l'accompagnement du Parc est de mobiliser les éleveurs pendant quelques heures sur des sujets techniques s'ajustant à leurs besoins. La majorité des agriculteurs du territoire étant éleveurs, des sujets tels que la valorisation des prairies naturelles, une bonne gestion du fumier ou du parasitisme des troupeaux permettent en particulier de répondre à leurs attentes. D'autres interventions peuvent les initier à des thématiques moins habituelles mais d'importance pour les milieux dont ils ont la gestion : reconnaissance des insectes et des oiseaux des prairies de la vallée de Seine, intérêt des auxiliaires de cultures, taille des haies, etc. L'objectif est de mettre en œuvre localement des pratiques respectueuses de la biodiversité, de la qualité des sols et favorables au stockage de carbone tout en assurant la viabilité économique des élevages. En effet, il est possible d'apprendre comment tirer des ressources complémentaires de fourrages issus des arbres ou comment valoriser économiquement les produits de tailles des haies. Par ailleurs, d'autres actions comme la mise en place de traitements antiparasitaires raisonnés ou la réalisation d'aménagements favorables aux auxiliaires permettent de diminuer l'utilisation de produits, et par conséquent réduisent les charges de l'exploitation.

Des interventions à la carte

Vétérinaire, ornithologue, entomologiste, conseiller en élevage, les intervenants sont divers et s'adaptent à la situation de chaque agriculteur. Ces formations

en petits groupes encouragent une dynamique d'échanges, de partages, de retours d'expériences entre pairs.

La mutualisation des savoirs est un appui précieux dans la recherche de nouvelles pratiques à tester sur les exploitations. Il s'agit d'une des démarches inscrites au plan d'action (adopté en avril 2024) du Projet Alimentaire Territorial porté par le Parc.

Qu'est-ce qu'un PAT ?

Un **Projet Alimentaire Territorial** est un dispositif qui permet de définir collectivement les priorités pour l'alimentation sur un territoire.

Le Parc porte un PAT, en partenariat avec les collectivités adhérentes, des producteurs, des associations, entreprises et citoyens. 6 grandes ambitions guident ses actions : la sécurisation du foncier agricole, la reconquête des prairies naturelles, la relocalisation de la production alimentaire, le développement des pratiques de cultures agroécologiques et biologiques, l'évolution de nos assiettes et l'implication dans la transition agricole et alimentaire.



De la terre à l'assiette !
Projet Alimentaire Territorial

ACTUS À VENIR

« Estuaire, terre de liens », la saison culturelle pour tous !

C'est la nouvelle thématique choisie par le Parc pour sa saison culturelle 2024-2025. Celle-ci vous invite à découvrir plus en détail notre estuaire : sa géographie, son histoire, ses caractéristiques avec le transport de marchandises, les ports, la pêche, et aussi l'avenir avec la montée des eaux et le changement climatique. Il s'agit d'une thématique qui fait le lien entre tous les habitants qui vivent dans les communes riveraines du fleuve, mais aussi toute la biodiversité qui l'occupe. Habiter un estuaire a de nombreuses particularités, parfois des contraintes, mais c'est surtout source de vie. C'est cette question qui sera abordée avec une programmation spécifique de *Rendez-vous du Parc* durant toute l'année et des interventions d'éducation artistique et scientifique dans 10 classes de la boucle de Jumièges et du Trait, grâce notamment à un partenariat avec la compagnie Art Scène, MuséoSeine et plusieurs acteurs locaux de l'éducation au territoire dans le Parc, les ministères de l'Éducation Nationale et de la Culture. Les enfants

bénéficieront d'animations variées sur ce thème et d'interventions de l'auteur et metteur en scène Olivier Gosse. Ils découvriront différentes facettes de l'estuaire de Seine grâce à diverses formes d'écriture (poésie, conte, théâtre, nouvelle, chanson, reportage, etc.). Une mise en récit sera présentée en juin à l'occasion du spectacle de clôture.



**Les
Rendez-
vous
du Parc,
c'est toute
l'année !**



Pas de relâche pour les *Rendez-vous du Parc*, même après une programmation exceptionnelle de 50 *Rendez-vous du Parc* en 2024 en écho aux 50 ans du Parc !

La nouvelle saison automne - hiver 2024/2025 est en cours et sera suivie par les animations printanières et estivales. Des nouveautés sont notamment en préparation pour découvrir la Réserve Naturelle Nationale du marais Vernier ! Surveillez notre programmation sur notre site Internet et nos réseaux sociaux et réservez votre place. Les occasions seront nombreuses et diverses, et toujours gratuites !

Le patrimoine de Villequier passé au crible et un nouveau guide à venir

Les inventaires croisés des patrimoines sont une des spécificités du Parc et un axe de recherche de l'Ethnothèque, musée des Boucles de la Seine Normande. Menés en partenariat avec le service Inventaire de la Région Normandie, ils recensent et étudient de façon croisée le patrimoine bâti, les éléments paysagers et la mémoire orale, dans l'objectif de dégager une vision globale et vivante du territoire. En 2015, le Parc avait réalisé l'inventaire croisé des patrimoines de Caudebec-en-Caux et Saint-Wandrille-Rançon. En 2016, Villequier a rejoint les deux autres communes pour former la commune nouvelle de Rives-en-Seine. Ainsi, en 2024, le Parc a exploré le patrimoine foisonnant et original de Villequier (l'histoire éphémère de ses établissements céramiques à la fin du XIX^e siècle, la villégiature en bord de Seine mais aussi les relations des riverains à la Seine), tout en intégrant l'analyse approfondie de la Reconstruction de Caudebec-en-Caux depuis sa labellisation

« Patrimoine normand de la Reconstruction » où le remodelage récent de la place du village de Saint-Wandrille-Rançon. Ce travail débouchera au printemps 2025 sur la publication d'un nouveau guide de la collection « Au fil des patrimoines », consacré à Rives-en-Seine.



EN VENTE EN LIBRAIRIE ET À LA MAISON DU PARC



PLUS D'INFOS



pnr-seine-normande.com  facebook.com/pnrseinenormande  
Pour recevoir régulièrement les informations du Parc, inscrivez-vous à la newsletter sur notre site Internet !

Coordonnées

Maison du Parc naturel régional
des Boucles de la Seine Normande

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit
Tél. 02 35 37 23 16
contact@pnr-seine-normande.com

Mise en page : Le Zèbre

Directeur de la publication : Jacques Charron

Directrice du Parc : Laurence Dervaux

Rédaction : Guillaume Aubin / équipe du Parc

Photos : couverture : M. Costil - p. 3 à 5 : K. Lecroq, W. Riochet, W. Bédouchaud,

M. Costil, M. Archeray, C. Parisot, E. Cressent, ARPE, C. Camus, G. Pottier

p. 8 : F. Nimal, FPNRF - p. 9 à 15 : M. Costil, JL Coquerel, G. Pottier, E. Cressent,

A. Huon - p. 16/17 : M. Costil - p. 18 à 22 : Adobe Stock, M. Vanot, C. De Zélicourt,

A. Soulas, W. Riochet - p. 23 : S. Armengol, M. Costil.

Imprimerie Iropa - ISSN 1627-9425

Imprimé sur papier PEFC avec des encres végétales

Décembre 2024

